
Date de Convocation

19/03/2024

Date d’Affichage

20/03/2024

L’an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Étaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE, Rénald
DUREUX, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE,
Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

OBJET :

**Demande de subvention
au Département au titre
de l’ADVB – Voirie
communale**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le
Département du Nord propose une aide aux communes de
moins de 3000 habitants dans le cadre de son dispositif
villages et bourgs, aide consacrée exclusivement aux travaux
de rénovation des couches de roulement des voiries
communales. Cette subvention peut atteindre un taux
maximum de 50 % avec un plafond de subvention de 75 000
€ HT.

La commune mène depuis plusieurs mois, avec le service
voirie de la Pévèle Carembault qui assure la maîtrise d’œuvre
des travaux, un inventaire, un chiffrage et une priorisation des
travaux de voirie à réaliser afin d’assurer l’entretien de notre
patrimoine.

La rue Verte avait été identifiée dès 2023 pour sa première
partie qui montrait un nombre de dégradations très important
au niveau de la couche de roulement avec des nids de poule
en formation.

En 2023 la commune avait donc déposé une demande de
subvention au titre de l’ADVB voirie, qu’elle avait obtenue.

Cependant, nous avons appris début 2023 que Noréade
comptait mettre en place le réseau d’assainissement collectif
sur la deuxième partie de Verte Rue. Le chantier risquant
fortement de dégrader la première partie, il était plus
judicieux de repousser les travaux de rénovation de la couche
de roulement, et de refaire par la même occasion celle de la
deuxième partie de Verte Rue.

Aussi, nous avons informé les services du Département que
nous abandonnions notre dossier concernant la rue Verte,
obtenu en 2023 pour une réalisation en 2024, et que nous
déposons un nouveau dossier actualisé au titre du dispositif
2024.

Par ailleurs, de fortes dégradations observées récemment sur
les voiries communales, en particulier la rue d’Ennetières et la
rue du Maresquel ainsi que l’entrée de la rue d’Hélin à
l’intersection de la rue Jules Ferry, nous imposent d’envisager
des travaux au plus vite et ce impérativement en cours
d’année 2024.

Notre maîtrise d'œuvre a chiffré les travaux, consistant en un rabotage et mise en œuvre d'un enrobé, à :

- 38 697,94 € HT pour la rue Verte (1^{ère} partie)
- 23 924,00 € HT pour la rue d'Hélin
- 45 577,37 € pour la rue du Maresquel
- 49 021,53 € pour la rue d'Ennetières

A l'unanimité, le conseil municipal décide de demander une subvention de 75 000 € au titre du dispositif Villages et Bourgs voiries communales 2024 et d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses	
Couche de roulement rue Verte 1ere partie	38 697,94 €
Couche de roulement rue d'Hélin	23 924,00 €
Couche de roulement rue du Maresquel	45 577,37 €
Couche de roulement rue d'Ennetières	49 021,53 €
Total des dépenses HT	157 220,84 €
Recettes	
Villages et bourgs VC 2024 (47,70 %)	75 000,00 €
Autofinancement (52,30 %)	82 220,84 €
Total des recettes	157 220,84 €

Il demande au conseil municipal de valider cette demande et de l'autoriser à signer toute convention ou documents afférents à ce dossier avec le Département.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 26 mars 2024,
Le Maire d'Ennevelin,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance

Aurore PENNORS